
Accueil de la Mairie Dossier travaux hydrauliques n° 2025-035 - Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle Aquitaine - Commune de Feytiat

ddt-87-tvxhydro - DDT 87/SEEF/E-Ma emis par CHABERNAUD Marie-Laure (SEEF) - DDT 23 septembre 2025 à 16:11
87/SEEF <ddt-87-tvxhydro@haute-vienne.gouv.fr>
À : accueil@ville-feytiat.fr, c.coquet@eptb-vienne.fr, contact@eptb-vienne.fr, "sd87@ofb.gouv.fr" <sd87@ofb.gouv.fr>

Je vous informe que, conformément aux dispositions de l'article R.214-6 à 56 du code de l'environnement relatif aux procédures d'autorisation et de déclaration prévues par les articles L.214-1 à 6 du code de l'environnement, le dossier de déclaration n° 2025-035 concernant la réalisation de travaux hydrauliques sur le territoire de votre commune, déposé auprès de mes services par le Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle Aquitaine, a été jugé recevable au titre de la rubrique 3.3.5.0 de la nomenclature de l'article R.214-1 du code de l'environnement.

En conséquence, je vous transmets le récépissé de déclaration correspondant.

Enfin, je vous serais obligé de faire afficher en mairie la copie de la décision pendant une durée minimale d'un mois et communiquer le certificat attestant l'accomplissement de cette formalité par courrier postal ou par mail

(ddt-87-tvxhydro@haute-vienne.gouv.fr) .

--

Marie-Laure CHABERNAUD

Service eau, environnement, forêt

Le PASTEL
22 rue des Pénitents Blancs, 87000 Limoges
Tél : 05 19 03 22 49



PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
Départementale des
Territoires



Recepisse_signe_230925.pdf
823K